



PROCES VERBAL REUNION C.A.
LE MARDI 28 FEVRIER 2023 A PLOUFRAGAN
Maison des Sports

Membres du CA présents : COLOMBIER Isabelle, GOMET Anne-Catherine, HERVE Régis, LE GUILLOUX Sébastien, MACE Olivier, PIOLOT Michel, CLEMENT Jean-Marie.

Membres du CA excusés : GAUTIER Annaïg, PRIGENT Hélène.

Ordre du jour :

- 1 – Mot du Président
 - 2 – CDCA Séniors (lots d'accueil, lots tableaux, rencontre Pordic)
 - 3 – Intervention l'an prochain Binic.
 - 4 – Rencontre club
 - 5 – Développement (point sur les licences, rencontre avec le club de Plounevez-Moëdec, récompenses clubs record licenciation)
 - 6 – Communication (Les kakémonos, site web comité)
 - 7 – Jeunes (le Bretagne Jeunes et les qualifications, les textiles comité)
 - 8 – Informatique salariée
 - 9 – Intercomité vétérans
 - 10 – Questions diverses
 - a) demande d'aide financière
-

Début de la réunion : 18H50

1 – Mot du Président

Olivier Macé remercie les élus présents. Une grande satisfaction d'avoir battu le nombre record de licenciés. Il remercie tous les clubs pour leur investissement et leur dévouement.

Félicitations à nos 2 athlètes parabad qui ont obtenu des médailles lors du championnat de France parabad : Agnès Etavard (Trégor Bad) avec 3 médailles et Josiane Lecomte (Saint-Brieuc) avec 2 médailles.

Olivier Macé remercie également la ville de Pléneuf-Val-André pour avoir accueilli le CDCA Jeunes qui s'est parfaitement déroulé malgré le temps court pour l'organiser.

2 – CDCA Séniors

Olivier Macé et Sébastien Le Guilloux ont rencontré le club de Pordic. Le CDCA aura lieu le WE du 10 et 11 juin 2023. 3 tapis seront installés. La compétition s'effectuera sur 2 salles.

Lots d'accueil : des lacets pris chez Solibad.

Lots tableaux : paniers garnis commandés par Sébastien Le Guilloux.

Les inscriptions seront ouvertes aux vétérans.

3 – Intervention l’an prochain dans le club de Binic

Le club de Binic a demandé à avoir le cadre technique la saison prochaine. Le club l’a déjà eu 2 ans.

Un mail va être envoyé ce jeudi à tous les clubs pour connaître leurs souhaits éventuels d’intervention du cadre technique pour la saison prochaine. Il faudra préciser dans le courrier le public visé et les jours et horaires souhaités. La réponse sera à rendre au comité pour le 31 mars.

Une réponse sera ensuite envoyée au club de Binic.

4 – Rencontre club

Michel Piolot a rencontré le club de Plélo le 1^{er} février. Leur souci principal est l’encadrement des jeunes.

5 – Développement

Au niveau des licences, le 13 février, le comité a battu son record en passant à 2 239 costarmoricens licenciés.

A ce jour, nous sommes 2 245 licenciés répartis sur 25 clubs. Le Trégor Bad bat son propre record en nombre de licenciés avec 272 licenciés. 7 clubs battent leur propre record.

Rencontre avec le club de Plounevez-Moëdec le lundi 13 février. Présence de Jean-Marie Clément et de Constantin Demoy. La trésorière Madame Madec était présente pour le club.

Présentation du comité, des actions de Constantin, explication de Poona. Pour cette saison, pas de licenciation à 100%. Mais l’année prochaine, ils vont essayer.

Jean-Marie Clément propose qu’une récompense soit mise en place pour les clubs qui battent leur record du nombre de licences ; et qu’il y ait aussi une récompense pour le club ayant le plus de licenciés dans le département.

Après échanges, il est proposé que chaque année, un club soit récompensé lors de l’AG par rapport au meilleur pourcentage d’augmentation du nombre de ses licences par rapport à l’année précédente.

Nous procédons au vote concernant la mise en place d’un trophée afin de récompenser le club ayant la plus grande progression (en pourcentage) en nombre de licenciés par rapport à la saison précédente. La date arrêtée est au 30 avril de la saison en cours.

Vote N°1 :
Mise en place d’un trophée
Pour à l’unanimité.

Ce trophée sera mis en place dès cette saison.

6 – Communication

Les choix du logo et du kakémono ont été validés par mail. Le nouveau logo a été mis sur les réseaux sociaux, sur le site web ainsi que sur Poona.

6 kakémonos ont été réalisés. 2 sont prévus pour les clubs en ICN, 2 pour le comité et 2 en prêt.

Proposition que des kakémonos soient offerts à chaque club. Un devis va être demandé à la même société.

Le site web a été amélioré.

7 – Jeunes

Quelques remarques concernant le Bretagne Jeunes et les qualifications : les champions départementaux dans les catégories juniors ne sont pas qualifiables pour le championnat de Bretagne. C’est dommage ! A voir avec la CLJ s’il est possible de modifier le règlement pour la saison prochaine.

Par ailleurs, des comités n'ont pas fait jouer certains joueurs de leur département afin de gagner une place dans la sélection pour le Bretagne. Cela favorise donc certains joueurs. Que faire ?

Ces 2 remarques seront à faire remonter lors d'une réunion CLJ.

Certains joueurs costarmoricaains n'ont toujours pas reçu leurs tenues textile comité. Il y aurait un problème au niveau de la livraison. Se renseigner rapidement. Sébastien Le Guilloux voit avec Constantin.

8 – Informatique salariée

Le PC de Karine sera obsolète d'ici 2 ans. Il est très lent.

Proposition que des barrettes soient achetées pour améliorer les performances des 2 ordinateurs du comité.

9 – Intercomité vétérans

La rencontre intercomité vétérans aura lieu le 18 juin. Le club de Plouha s'est porté candidat pour l'organisation. Ils n'ont pas de GEO. La Ligue demande si le comité peut les aider.

10 – Questions diverses

a) *Demande d'aide financière* : Les parents de Lili Gautier ont fait une demande d'aide financière auprès du comité afin de les aider dans le projet sportif de Lili et pour la soutenir dans ses différents déplacements nationaux et internationaux. Nous discutons et échangeons sur cette demande. La commission finances va réfléchir à la possibilité et sur les conditions de cette aide ainsi qu'à la somme possible allouée.

Prochaine réunion : mercredi 3 mai 2023

Fin de la réunion : 20H45

Anne-Catherine GOMET
La Secrétaire

Olivier MACE
Le Président